

COMMUNE DE
TRANS-EN-PROVENCE
Département du Var – Arrondissement de Draguignan

Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 28

**Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil municipal du 22 février 2016**

L'an deux mil seize, le 22 février à dix-huit heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de TRANS EN PROVENCE, se sont réunis, au lieu et place habituels, sous la présidence de Monsieur Jacques LECOINTE, Maire.

PRÉSENTS : M. CAYMARIS Alain, M. GODANO Jacques, Mme AMOROSO Anne Marie, M. FORTORE-CRUBEZY Jean Daniel, Mme CURCIO Hélène, M. GARCIN André, Mme FERRIER Hélène, M. TORTORA Gérard, Mme DELAHAYE-CHICOT, Mme RÉGLEY Catherine, M. INGBERG Philippe, M. MONDARY Guy, Mme PHILIPPE Marie Thérèse, M. PERRIMOND Gilles, Mme ANTOINE Françoise, M. ZÉNI Patrick, Mme POUTHÉ Brigitte, Mme RICHART Catherine, M. DEBRAY Robert, M. LENTZ Christian, Mme BELMONT Christiane, M. AURIAC Georges, M. MISSUD Nicolas, Mme MOREL Andrée, M. WURTZ Michel, Mme ANTON Sophie, M. GEST Jérémy.

ABSENTE REPRÉSENTÉE :

Mme GOMEZ-GODANO Véronique par M. GODANO Jacques

—————

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame ANTOINE Françoise est nommée à l'UNANIMITÉ

Elle procède à l'appel et à la lecture de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal du 18.01.2016

UNANIMITE

Point n°1a: Inscription de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2016

M. FORTORE-CRUBEZY, rapporteur :

Comme l'y autorise l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, il est proposé à l'assemblée d'inscrire des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente afin de permettre à la collectivité d'engager des travaux d'investissement avant le vote du budget primitif 2016.

Le montant de ces crédits concerne l'investissement suivant :

Opération	Article	Montant
Travaux de fabrication et pose d'un garde-corps à l'Hôtel de ville	2313	5 120 €

Aussi, au vu de ce qui précède, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'inscription de cette dépense avant le vote du budget primitif 2016 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater ces crédits conformément à l'affectation susvisée.

Point n°1b : Débat d'orientation budgétaire 2016

M. FORTORE-CRUBEZY, rapporteur :

Conformément à la législation en vigueur, le vote du budget 2016 nécessite préalablement la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, objet de la présente délibération. A titre d'information, il a été décidé cette année de voter le budget courant mars, ce qui nous permettra d'avoir des données financières plus précises et de prendre en compte les excédents de 2015. Nonobstant, les dotations de l'Etat devraient encore diminuer pour cette année, ce qui nous obligera à poursuivre une politique rigoureuse en fonctionnement afin de pouvoir maintenir le niveau des investissements indispensables au développement de la Commune

Avant de présenter les orientations pour 2016, je vous propose de vous rappeler les principaux travaux et investissements réalisés en 2015.

Budget principal 2015

Les investissements auront été réalisés en 2015 pour un montant avoisinant la somme de 3 377 000 € TTC. Il s'agit notamment :

- a. Divers travaux dans les bâtiments communaux
- b. Acquisition de terrains pour des élargissements de voirie et pour des projets de création de bassins de rétention et autres ouvrages pluviaux
- c. Travaux dans les écoles (remplacement des dalles dans deux salles de classe de l'école maternelle, mise en place de climatisations, travaux dans le cadre de l'accessibilité : sanitaires primaires, seuil des portes et palier aux écoles)
- d. travaux de voirie notamment dans le cadre du programme 122 et du marché à bons de commande voirie (2 881 057€ TTC)
- e. réfection du mur de soutènement de l'ancien cimetière
- f. Lancement des travaux de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville
- g. Création d'un parking rue des Baumes
- h. Création d'un abri à la crèche les p'tits loups
- i. Réfection toitures : CCFF, maison paroissiale, Caveau de la Gare
- j. Diverses acquisitions : radars solaires pédagogiques, vidéo-surveillance, matériel informatique, matériel et outillage technique dont un véhicule + divers mobiliers.
- k. lancement des études relatives à la mise en place d'un schéma directeur d'eau pluviale

Pour 2016 – Budget principal

1 Budget de fonctionnement :

- a. Stabilisation des dépenses
- b. Reconstitution d'une provision pour aléas.
- c. Poursuite de la politique de mutualisation de commandes avec la CAD
- d. Reconstitution des subventions aux associations
- e. Maintien des dotations aux écoles.
- f. Reconstitution de la subvention au CCAS en maintenant les actions menées en faveur des aînés
- g. Nettoyage de la fontaine située place de l'Hôtel de Ville
- h. Acquisition d'un logiciel commun pour les services ALSH-cantine-périscolaire

Au vu des résultats, il est envisagé une affectation de la section de fonctionnement à celle d'investissement au minimum de 400 000€.

2. Les projets d'investissements non courants concernent :

Malgré les baisses des dotations et les exigences accrues imposées par l'Etat, notamment en matière de logements sociaux, accessibilité handicapée et nouvelles activités périscolaires, la Commune s'efforcera de maintenir son niveau d'investissement avec notamment :

- a. Le projet de création d'un nouveau groupe scolaire
- b. La création d'un self-service à la cantine scolaire
- c. La poursuite d'acquisitions de terrains à bâtir en vue de la construction de logements sociaux.
- d. Des travaux phoniques à la salle polyvalente
- e. Des travaux au cimetière en ce qui concerne le carré des indigents et la création de columbariums
- f. L'acquisition d'une mini pelle pour le Centre Technique Municipal
- g. La réhabilitation de la façade de la Mairie (peinture, menuiserie)

Dans le cadre des travaux faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle, nous trouverons :

- a. La poursuite du programme 122 (chemin des Suous)
- b. La poursuite des travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'agenda pour l'accessibilité
- c. La poursuite des travaux dans les écoles (remplacement intégral des dalles dans deux salles à l'école maternelle, climatisation à l'école élémentaire,...)
- d. La poursuite des acquisitions foncières en vue des élargissements de voirie
- e. La poursuite de la politique menée en matière d'eaux pluviales

3. Ressources longues d'investissement : Le niveau d'endettement de la Commune au 01/01/2015 était de 434,63€/habitant soit plus de 50% inférieur au niveau de la moyenne nationale qui est de 890€/habitant pour les communes de mêmes strates. Pas d'emprunt prévu pour 2016 pour les investissements courants.

- 4 **Pas d'augmentation des taxes communales** : les budgets primitifs devront être établis en conséquence et de nouvelles sources de financement seront recherchées. Ainsi, il est envisagé de réévaluer le prix du repas à la cantine scolaire, du périscolaire et de l'ALSH. Compte tenu des coûts liés aux nouvelles activités périscolaires, celles-ci seront vraisemblablement payantes à compter de septembre. De plus, seront étudiées les possibilités d'instituer une taxe sur les logements vacants et les résidences secondaires.
- 5 **Poursuite d'une gestion de la dette rigoureuse.** Au 1er janvier 2016, l'endettement concernant le budget de la Commune est de 3 750 919€ soit 655€/habitant. A noter que ce montant tient compte de « l'emprunt relais » de 500 000€ remboursable au plus tard en avril 2017. Au 1^{er} janvier 2017, l'endettement sera de 588,84€/habitant (Prise en compte de l'emprunt relais de 500 000€ si non remboursement en 2016). Sans nouvel emprunt et remboursement de cet emprunt relais, l'endettement par habitant sera au 1^{er} janvier 2018 de 436,23€.

Budget Eau

En 2015, la Commune a réalisé pour 140 000 € de travaux (notamment extension Peybert, divers travaux de maillage AEP dont secteur la Foux).

En 2016 :

- Pas d'augmentation de la part communale en ce qui concerne le prix
- Poursuite des investissements d'entretien et d'extension du réseau dans le cadre du schéma directeur, notamment avec la liaison « Peïcal-Les Arcs » et participation aux travaux réalisés par la Commune des Arcs pour fournir de l'eau à la Commune de Trans.
- Divers travaux de maillage (poursuite secteur la Foux)

Budget Assainissement

En 2015, la Commune a réalisé pour plus de 278 000€ TTC de travaux, avec notamment les travaux à Cafon, rues du Safranier et Bachas.

En 2016 :

- Pas d'augmentation de la part communale, en ce qui concerne le prix
- Poursuite des travaux d'extension du réseau d'assainissement notamment chemins du Cros, des Baumes...

Le Conseil municipal prend acte de la tenue de ce Débat d'Orientation Budgétaire 2016.

Interventions :

M. GEST : J'ai une question sur la mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Nous voudrions savoir si sur l'ensemble des travaux, l'élargissement des trottoirs du centre-ville est prévu ? Il est déjà assez difficile pour les personnes valides d'emprunter ces trottoirs.

M. le Maire : Votre intervention est judicieuse. Après l'aménagement de la place de l'Hôtel de ville, l'élargissement des trottoirs, qui vont de la place aux bâtiments de la pharmacie, de la Poste et de la mairie ; va être mis à l'étude cette année pour une réalisation, si tout va bien en 2017.

Au niveau de la réglementation, ces trottoirs doivent faire 1,40 m de large, cela va impliquer la suppression de 12 places de stationnement. Il faut donc bien étudier ce dossier.

Point n° 2a: Délégation du service public de fourrière automobile – Rapport du délégataire pour l'année 2015

M. GODANO, rapporteur :

Par délibération en date du 26 novembre 2013, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le Garage PASCAL, Z.I. Saint-Hermentaire – 482, Chemin des Incapis 83300 Draguignan, la convention de délégation du service public de fourrière automobile.

La convention est d'une durée ferme de cinq ans et a débuté le 1er janvier 2014.

Conformément à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le délégataire a l'obligation de produire au délégant chaque année, avant le 1er juin, un rapport concernant l'exercice précédant retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Aussi, conformément à ces dispositions, il est rendu compte à l'assemblée de ces informations.

Les chiffres clés de l'activité de fourrière proprement dite pour l'année 2015 pour un total de 3 550 € TTC sont les suivants :

- nombre de véhicules mis en fourrière : 6
(Forfait de 425€ TTC par véhicule) soit un total de : 2 550 € TTC.

Il s'agit dans les cas présents d'enlèvement d'épaves.

- Frais d'écritures annuelles : 1 000 € TTC

Au vu de ce qui précède, le conseil municipal prend acte de cette présentation.

Point n° 2b : Délégations accordées au maire – Compte rendu de M. le Maire

M. GARCIN, rapporteur :

Dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à M. le Maire, l'assemblée est informée de l'exercice de ces délégations. Cette délibération ne donne pas lieu à vote.

1) Exercice au nom de la commune des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme

Nom du vendeur	Nom de l'acquéreur	Terrain ou habitation concernés	Préemption (P) ou non préemption (NP)
BINGOL Nécati – 83720 TRANS EN PCE	ROLAIN Stéphanie	Détachement d'un terrain supportant une villa 180 m ² - St Bernard	NP
SCI du SOUVEYRON - 38320 BRIE ET AGONNES	MARCEL Annie	Cession de parts – Le Peïcal	NP
FOUQUE Paul – 83720 TRANS EN PCE	DE BOECH Gérard	Villa 300 m ² - terrain 5049 m ² - les Suous	NP

THIRIONNET Lionel – 823720 TRANS EN PCE	FISSOLO Cédric FRANCESCHETTI Lionel	Villa 230 m ² - terrain 1592 m ² La Croix	NP
ROUVIER Alain – 17800 SALIGNAC S/ CHARENTE	DONATI Damien – QUENEL Maud	Terrain 750 m ² - les Suous	NP
TIRAGALLO Bernard – 83720 TRANS EN PCE	LE QUELLEC Albert	Villa 127 m ² - terrain 1074 m ² Les bois routs	NP
COVES Robert – 83720 TRANS EN PCE	MARASTI Philippe HENNEBELLE Nathalie	Villa 96 m ² - terrain 714 m ² La Croix	NP
ROUYER Claude 28300 ST PREST	PETITGENET Jérôme NAVIERE Laeticia	Villa 64 m ² - terrain 1911 m ² Le Ribas	NP
DRACENOISE DE LOTISSEMENT 83300 DRAGUIGNAN	CRISTINA Jean David DELVIGNE Sarah	Terrain à bâtir – 764 m ² Le Cassivet	NP
DRACENOISE DE LOTISSEMENT 83300 DRAGUIGNAN	GOUBAUD Sylvain	Terrain à bâtir – 741 m ² Le Cassivet	NP
DRACENOISE DE LOTISSEMENT 83300 DRAGUIGNAN	AUBERT Yohann	Terrain à bâtir – 751 m ² Le Cassivet	NP

2) Passation, exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services

Nature du marché	Attributaire	Adresse	Montant	Intervention
Contrat ponctuel de prestation de capture de pigeons	ABIOXIR	13, Chemin du Pain de sucre - 06800 Cagnes-sur-mer	3 120 € TTC	2 fois par an
Nature du marché	Attributaire	Adresse	Montant	Durée du financement
Location d'un véhicule Peugeot 208 avec option d'achat	PEUGEOT	Trans-en-Provence	11 828 € TTC	60 mois (loyer de 283.34 € par mois)

3) Demande de subventions

Nature	Montant des travaux	Pourcentage demandé	Instance sollicitée
Réalisation d'un self au restaurant scolaire. Fourniture installation et maintenance modules indépendants et acquisition d'un lave-vaisselle	73 200,00 € HT	40 % Soit 29 280, 00 HT	L'ETAT (D.E.T.R.)
Réfection du sol souple à l'école maternelle. Désamiantage et remplacement du sol souple	35 500,00 € HT	40 % Soit 14 200,00 € HT	L'ETAT (D.E.T.R.)
Ecole : Fourniture et pose de climatisations	8 610,00 € HT	40 % Soit 3 444,00 € HT	L'ETAT (D.E.T.R.)

Interventions :

Mme ANTON : Par rapport à l'achat du véhicule de service, pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez eu recours à la location avec option d'achat ?

M. le Maire : Ce véhicule a été mis à la disposition du directeur du pôle jeunesse et des sports à la place du minibus qu'il utilisait jusqu'à présent. Il était dommage de mobiliser un minibus pour une personne, nous avons donc décidé de l'attribuer complètement au service jeunesse, ce qui nous permet de prendre plus d'enfants lors des sorties.

Il faut également savoir que le directeur du service jeunesse et des sports n'est pas qu'un secrétaire, par rapport à sa fonction, il est appelé à se déplacer pour aller dans des administrations comme la CAF, afin de trouver des subventions.

Mme ANTON : Ma question portait seulement sur le mode de financement, car au final cela fait tout de même 17 000€.

M. le Maire : C'est bien de le dire, il faut remplir sa fonction.

Mme ANTON : Tout à fait.

M. le Maire : Si on veut garder encore un peu d'argent pour l'investissement, il est préférable de prendre ce véhicule sur du fonctionnement, tout en sachant qu'à la fin ce véhicule reviendra à la commune à 1€.

Mme ANTON : L'entretien est compris dans cette location ?

M. le Maire : Oui. Les seuls frais d'entretien pour la commune sont les freins et les pneumatiques, le reste est à la charge du concessionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce Conseil municipal à 19 h15

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Françoise ANTOINE

Jacques LECOINTE

CAYMARIS Alain	
GODANO Jacques	
AMOROSO Anne-Marie	
CURCIO Hélène	
GARCIN André	
FERRIER Hélène	
TORTORA Gérard	
FORTORE-CRUBEZY Jean-Daniel	
DELAHAYE-CHICOT Martine	
PHILIPPE Marie-Thérèse	
MONDARY Guy	
POUTHÉ Brigitte	
RICHART Catherine	
DEBRAY Robert	
BELMONT Christiane	
AURIAC Georges	
PERRIMOND Gilles	
LENTZ Christian	
ZENI Patrick	
REGLEY Catherine	
INGBERG Philippe	
GOMEZ-GODANO Véronique	Absente représentée
MOREL Andrée	
WURTZ Michel	
MISSUD Nicolas	
ANTON Sophie	
GEST Jérémy	